



Communiqué de presse

Jeudi 9 mars 2023

RN20 : le Département de l'Essonne et ses partenaires ont signé le contrat d'aménagement de cet axe routier stratégique

Devenue départementale en 2006, la route nationale 20 (RN20) est une des principales entrées sud de l'Île-de-France avec un trafic moyen de 55 000 véhicules par jour, ce qui en fait un élément d'identité très fort du territoire. Le projet partenarial d'aménagement (PPA) de la RN20 signé ce jour constitue la feuille de route opérationnelle pour mener à bien la transformation de cet axe structurant pour l'Essonne, dans le cadre d'une gouvernance partagée entre le Département, la Région, l'Etat, les EPCI et les 26 communes traversées par la RN20. Ce jeudi 9 mars, l'ensemble des partenaires se sont réunis au siège de la Communauté de communes entre Juine et Renarde, à Etréchy, pour la signature officielle de ce contrat de partenariat.

Aujourd'hui, la RN20 en Essonne est un espace de contraste, mixant des profils ruraux, paysagers et urbains multiformes, qui concentre des flux toujours plus importants de véhicules, en particulier poids-lourds, et de nombreux projets de développement économiques et urbains qui doivent être coordonnés. « Véritable trait d'union entre les espaces ruraux du sud et le nord plus urbanisé, la RN 20 fait partie des grands projets structurants du territoire essonnien. Son aménagement doit impérativement concilier différents enjeux de fluidité et de sécurité des circulations, de protection de l'environnement et du cadre paysager de Massy à Angerville », souligne François Durovray, Président du Département de l'Essonne.

Le PPA RN 20 porte l'ambition du Département d'aménager durablement cette dorsale pour répondre au mieux aux enjeux de transformation des mobilités et de transition écologique au service de l'attractivité du territoire, en fédérant les élus locaux dans une logique transpartisane.

Ce PPA associe l'État, la Région Île-de-France, le Département de l'Essonne, la Communauté d'agglomération Paris Saclay, Cœur d'Essonne Agglomération, la Communauté de communes entre Juine et Renarde, la Communauté d'agglomération Etampois Sud Essonne, l'Etablissement public foncier d'Île-de-France et Île-de-France Mobilités. « Depuis trop longtemps, nous faisons le constat que le développement actuel de la RN 20 n'est soutenable ni pour les habitants des territoires qu'elle

dessert, ni pour ses usagers et nécessite la mise en œuvre de profonds changements : la création d'une voie de transport dédiée, la requalification des abords de l'axe avec l'encadrement des constructions nouvelles et l'harmonisation du développement économique et commercial. En toile de fond, la question de la gratuité de l'A10 demeure aussi un élément majeur de régulation du trafic de poids lourd en transit sur la RN20 », précise Eric Braive, Président de Cœur d'Essonne Agglomération

Au total, le PPA RN20 comporte 58 actions articulées autour de trois objectifs :

- 1/ Faire de la RN20 un axe multimodal et partagé, avec à terme la mise en place d'un site propre de transport en commun, qui reflète une nouvelle vision de l'infrastructure routière, adaptée à l'évolution des usages de mobilité et des technologies.
- 2/ Inscrire la RN20 dans une dynamique de transition écologique et d'innovation en faisant du Département un terrain d'expérimentation.
- 3/ Accompagner le bloc local dans la requalification urbaine, paysagère et économique autour de l'axe pour garantir l'acceptabilité des projets locaux et leur insertion dans l'environnement.

Après l'approbation par l'ensemble des instances délibératives des collectivités, la signature du contrat PPA RN20 marque une nouvelle étape décisive pour ce projet ambitieux pour l'Essonne. *« La signature de ce PPA illustre la volonté de l'ensemble des acteurs – collectivités, opérateurs et établissements publics - de s'engager avec force pour le territoire essonnien et d'enclencher une dynamique vertueuse de solidarité territoriale. La transformation de la RN 20 est un projet ambitieux qui nous permettra de rétablir une continuité territoriale et d'insuffler une nouvelle dynamique urbaine, gage d'une qualité de vie et d'une attractivité renforcée pour le territoire et la Région Ile-de-France »,* se réjouit Jean-Philippe Dugoin-Clément, Vice-président de la Région Ile-de-France et Président de l'EPF Ile-de-France.

Dans le cadre de son programme pluriannuel d'investissement, le Département consacrera ainsi plus de 27 millions d'euros aux opérations inscrites au PPA, avec des projets d'aménagements majeurs pour le territoire comme l'échangeur de Coquerive à Etampes, le tronçon multimodal de Linas au secteur de la Place du Château à La Ville du Bois, Longpont-sur-Orge et Ballainvilliers ainsi que le carrefour de la Route de Chasse ou encore la route de Montlhéry à Saul-les-Chartreux.